



LE GAZETTE

de Roubaix - Tourcoing



ABONNEMENTS Trois mois 3 fr. Six mois 5 fr. Un an 9 fr. 50 c.

REDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

REDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

Elections Senatoriales du Nord

SCRUTIN DU 3 JANVIER 1897

CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

- CARRETTE Henri, Maire de Roubaix.
- COUSIN-CORBIER, Négociant, Conseiller Municipal de Fourmies.
- GIARD Alfred, Professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes.
- MOREAU Emile, Ingénieur, ancien député de Roubaix.
- RASSEL Julien, entrepreneur, à Escaudouvres.
- Le Colonel SEVER, député de Lille.
- STAES-BRAME, docteur en médecine, adjoint au Maire de Lille.

Voici, à titre documentaire, la liste des candidats présentés par les Cercles radicaux-socialistes :

CANDIDATS

- DES CERCLES RADICAUX-SOCIALISTES
- CATHELOTTE, docteur en Médecine, Maire de Pont-sur-Sambre.
- DELABRE, ex-commandant de la Garde Nationale en 1848 et en 1870, ancien Maire, ancien cultivateur à Rumilly.
- J. DURGES, cultivateur à Vred, près Douai.
- GIARD, Professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes.
- MOREAU Emile, Ingénieur, ancien député de Roubaix.
- Colonel SEVER, député de Lille.
- STAES-BRAME, Docteur en Médecine, adjoint au Maire de Lille.

BULLETIN DU JOUR

Manifeste des Tardigrades

L'Association nationale républicaine, qui définit tout ce que le Sénat compte de bons français et de plus antirépublicain, vient de publier un manifeste destiné à donner le change sur le véritable esprit de la majorité du Luxembourg.

Nous ne relèverons de ce fatras déclamatoire, où l'on découvre des perles comme celle-ci : « Le Sénat est l'ancre de salut sur laquelle doit reposer le vaisseau de l'Etat », que les mensonges historiques qu'on y a semés.

Il y est dit, notamment, que le Sénat a voté avec la Chambre, souvent en les améliorant, les lois scolaires, les lois militaires, les lois de liberté de la presse, la loi sur les syndicats, etc.

Or, la majorité sénatoriale du Sénat n'a voté ces lois qu'en amendant ce qu'elle contenait de plus conforme à l'esprit républicain. Ne l'a-t-on pas vu d'ailleurs barrer résolument la route à la loi sur les congrégations religieuses, ce qui força la Chambre à réclamer, par voie de résolution, l'application des décrets ?

L'Association nationale républicaine, met le sénat sous l'invocation de Gambetta. Or, le Sénat a renié depuis le temps Gambetta lui-même, en se rangeant sous la bannière de l'Esprit nouveau. Il y a belle lurette que pour les Demolés et autres Constant ou Merlin de la Besse Cour, le républicanisme n'est plus l'ennemi.

La France le sait, et les appels désespérés des comités sénatoriaux ne seront pas pris au sérieux.

INFORMATIONS

(Par Services Spéciaux)

INTERIEUR

LA CHASSE SUR LES TERRAINS MILITAIRES

Paris, 26 décembre.

Une sorte de privilège pour certains officiers et employés de l'armée de terre, est frappé de déchéance par le ministre de la guerre.

L'exercice de la chasse, lorsqu'il s'exerce sur des terrains dépendant des établissements militaires, est complètement interdit.

Le ministre se réserve de prendre une décision pour chaque cas, sur la proposition d'affirmer à des particuliers le droit de chasse sur les champs de tir, de manœuvres et les camps d'instruction de domaine de l'Etat.

REFORME DU CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

Paris, 26 décembre.

La Cour de cassation, toutes chambres réunies a délibéré en chambre du conseil, sur les modifications à apporter au Code d'instruction criminelle, en ce qui concerne spécialement l'instruction des affaires criminelles et correctionnelles. Invité l'an passé par le garde des sceaux à formuler son avis sur les modifications proposées au Parlement, elle a adopté les conclusions du rapport fait par M. le conseiller Falicourt, au nom de la commission qui avait été chargée de procéder à une étude particulière des questions soulevées. Ces conclusions admettent simplement :

AUX ELECTEURS SENATORIAUX DU NORD

ELECTEURS,

A l'heure où le régime capitaliste, produisant ses dernières conséquences, continue à grossir, des dévoués de tous, la fortune de quelques-uns, et rejette chaque jour dans l'armée des déshérités, près de l'ouvrier misérable, le commerçant ruiné, l'agriculteur dépossédé, le savant inutile ;

A l'heure où le monde civilisé tout entier retentit des grondements menaçants du prolétariat sans cesse accru ;

A l'heure où les esprits les moins clairvoyants, prévoyant les bouleversements prochains, ressentent la nécessité de s'avancer à pas pressés dans la voie de la justice nouvelle et des progrès sociaux,

Une assemblée de vieillards, sourds aux menaces, insensibles aux prières, inaccessible à la pitié, se place en travers de la route du Progrès, et prétend, fragile obstacle, arrêter dans sa marche vers la Liberté, l'universelle armée des asservis.

Cette assemblée, c'est le Sénat Français.

Que le suffrage universel, éclairé, envoie à la Chambre des socialistes, ou même des radicaux-socialistes.

Que ces hommes s'efforcent de traduire en projets de loi les volontés du corps électoral, et d'intervenir dans nos institutions un peu plus de justice et de liberté.

Peu importe !

Devant la barrière sénatoriale, toute tentative généreuse vient inévitablement se briser.

« Tu n'iras pas plus loin, » dit le Sénat ! et il semble qu'au moment de quitter ce monde les âmes malfaisants qui composent la Haute Assemblée entendent imposer à ceux qui survivent le vieux moule de servitude, d'oppression et d'injustice qu'ils ont connu.

TRANSLATION DU CORPS DE PASTEUR

Paris, 26 décembre.

Ce matin a eu lieu la translation du corps de Pasteur, de Notre-Dame à l'Institut Pasteur. Le corps a été transporté sur l'escalier et descendu aussitôt dans la crypte de l'Institut.

M. J.-B. Pasteur a fait la remise du monument à M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, qui l'a remercié au nom des disciples du maître.

Des discours ont été prononcés par MM. Hambaud, au nom du gouvernement, Haudou, au nom de la ville de Paris ; Gaston Boissier, au nom de l'Académie française ; Lister, au nom de la Société royale de Londres ; Priestly, Evans, Duckworth et Redd, au nom de l'Académie des sciences ; Bergeron, au nom de l'Académie de médecine ; Perrai, au nom de l'Ecole normale ; Tissier, président de l'Association des étudiants ; Duclaux, directeur de l'Institut Louis Pasteur, le plus ancien élève du maître.

Les assistants ont défilé ensuite devant le cercueil.

La cérémonie a pris fin à midi.

LELYSÉE TRANSFORMÉ EN CAFARDIER

Paris, 26 décembre.

Que M. Félix Faure fut un réactionnaire ayant pris un faux nez républicain pour se faire président de la République, nous le savions ; mais nous le connaissions pas encore comme un clerical pratiquant.

L'homme au monoclé, sur le conseil de M. Méline, sans doute, et pour donner de nouveaux gages aux droitières, a eu la pensée — oh ! combien délicate ! — d'organiser hier une grande fête religieuse à l'Elysée et de faire dire une messe à laquelle il assistait avec « sa dame » et Mlle Faure.

Le conseil a eu lieu à sept heures, au grand salon du cabinet civil et avait été convié. Il parait que tout s'est bien passé et que la commission générale a clos cette petite fête de famille.

C'est égal ! il est loin le temps où M. Faure et ses amis déclaraient que le clericalisme était l'ennemi.

BONS DE L'EXPOSITION DE 1900

Paris, 26 décembre.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage des Bons de l'Exposition de 1900.

Série 13, le numéro 9557 gagne 100,000 fr.

Série 14, le numéro 2125, et série 80, le numéro 3008 gagnent chacun 5,000 fr.

Série 181, le numéro 2951, série 302, le numéro 6455, série 206, le numéro 7982, série 1, le numéro 8794, et série 195, le numéro 4038, gagnent chacun 1,000 fr.

150 numéros sont remboursables à 100 francs.

ÉTRANGER

LES EMBARRAS FINANCIERS DE L'EGYPTE

Le Caire, 26 décembre.

Le gouvernement égyptien, ayant exécuté l'arrêt de la Cour d'Alexandrie, en prélevant sur l'emprunt international le montant des dépenses des fonds qu'il était condamné à restituer à la caisse de la Dette, se trouve embarrassé pour faire face aux besoins du budget à la fin de 1896 et au commencement de 1897.

C'est pour cela que M. Dawkins, sous-secrétaire d'Etat anglais aux finances, a été dépêché à Londres, avec la mission d'un emprunt plus ou moins considérable.

On ne croit pas ici que le gouvernement français, dont l'adhésion au principe de cet emprunt est indispensable, y donne son consentement tant qu'une commission internationale d'enquête, prévue pour le cas d'insuffisance des revenus à faire face aux dépenses budgétaires fixées en 1895 et augmentées en 1896, n'aura pas été réunie pour reconnaître les causes de cette insuffisance.

L'opinion réclame la nomination de cette commission d'enquête dans les conditions expressément stipulées par les accords européens garantissant la Dette égyptienne.

LA GREVE DES PORTS A HAMBOURG

Hambourg, 26 décembre.

La situation reste la même à Hambourg, qui avait promis aux ouvriers de faire une enquête sur leur situation s'ils consentaient à reprendre le travail, le comité de la grève expose les motifs pour lesquels les propositions faites par la haute assemblée ont été rejetées. Il y est dit que la lettre du Sénat ne présente aucune garantie de l'intention bien arrêtée des patrons de reconnaître pleinement le droit de coalition des ouvriers et de ne prendre aucune mesure répressive contre les ouvriers qui font partie de cette organisation.

On ne promet pas non plus que les ouvriers diés fixes reprendront leur ancienne situation. Rien ne fait prévoir que les négociations qui doivent être entamées plus tard en vue d'un règlement des conditions de travail des ouvriers aboutissent, parce que le soin de fixer les concessions est exclusivement abandonné aux patrons. Enfin l'enquête sur la situation dans le port ne saurait aboutir à un résultat satisfaisant sans le concours des ouvriers.

Le comité termine en protestant contre l'assertion du Sénat que la naissance et la continuation de la grève sont imputables aux ouvriers.

LE FROID ET LA NEIGE AUX ETATS-UNIS

Londres, 26 décembre.

On télégraphie de New-York au Daily Telegraph que la ville est en ce moment sous le poids d'une couche également tout le continent depuis le Manitoba jusqu'à l'Ontario, et depuis les lacs jusqu'à Philadelphie. Le thermomètre est descendu à 28° au-dessous de zéro.

AUX ELECTEURS SENATORIAUX DU NORD

ELECTEURS,

A l'heure où le régime capitaliste, produisant ses dernières conséquences, continue à grossir, des dévoués de tous, la fortune de quelques-uns, et rejette chaque jour dans l'armée des déshérités, près de l'ouvrier misérable, le commerçant ruiné, l'agriculteur dépossédé, le savant inutile ;

A l'heure où le monde civilisé tout entier retentit des grondements menaçants du prolétariat sans cesse accru ;

A l'heure où les esprits les moins clairvoyants, prévoyant les bouleversements prochains, ressentent la nécessité de s'avancer à pas pressés dans la voie de la justice nouvelle et des progrès sociaux,

Une assemblée de vieillards, sourds aux menaces, insensibles aux prières, inaccessible à la pitié, se place en travers de la route du Progrès, et prétend, fragile obstacle, arrêter dans sa marche vers la Liberté, l'universelle armée des asservis.

Cette assemblée, c'est le Sénat Français.

Que le suffrage universel, éclairé, envoie à la Chambre des socialistes, ou même des radicaux-socialistes.

Que ces hommes s'efforcent de traduire en projets de loi les volontés du corps électoral, et d'intervenir dans nos institutions un peu plus de justice et de liberté.

Peu importe !

Devant la barrière sénatoriale, toute tentative généreuse vient inévitablement se briser.

« Tu n'iras pas plus loin, » dit le Sénat ! et il semble qu'au moment de quitter ce monde les âmes malfaisants qui composent la Haute Assemblée entendent imposer à ceux qui survivent le vieux moule de servitude, d'oppression et d'injustice qu'ils ont connu.

Electeurs du suffrage restreint,

Voulez-vous briser ces efforts séniles ?

Introduisez dans ce corps vermoulu le « coin socialiste » sous la poussée duquel s'évanouiront, comme par enchantement, toutes les résistances sénatoriales.

Maitres, par vos suffrages, de la composition du Sénat, modifiez-le légalement, pour éviter au peuple la nécessité de s'en débarrasser brutalement.

RÉPUBLICAINS !

Quelle liste jusqu'à présent offre-t-on à vos suffrages ?

La liste des sénateurs sortants.

Mais avez-vous oublié l'histoire de ces dernières années jetant dans l'urne sénatoriale, avec l'obstination têtue des vieillards, les bulletins qui démoissaient les rares et timides tentatives progressistes de la Chambre issue du Suffrage Universel.

Et quand, par hasard, dans cette incohérente représentation sénatoriale du Nord, quelques-uns, sous la pression gouvernementale, ont émis quelques votes, rompant pour un instant avec leur vieil esprit de conservatisme et de réaction, n'avez-vous pas vu les autres, eux aussi vos élus, voter en sens contraire ?

De telle sorte que dans les questions les plus importantes, la voix de notre grand département ne se faisait pas entendre, les suffrages de vos élus s'annulant les uns les autres dans le dépouillement des scrutins.

Vous ne voterez pas pour cette liste et vous direz, avec nous, qu'il faut qu'un parti soit tombé bien bas, qu'il ait perdu toute indépendance et tout idéal, pour oser présenter sur une même liste des hommes qui, dans des questions vitales pour la République et le pays, représentent : les uns l'affirmation, les autres la négation.

Electeurs Sénatoriaux du Nord,

Nous présentons à vos suffrages une liste qui traduit tout notre programme politique, toutes nos espérances économiques.

En votant pour elle, vous donnez votre approbation aux idées de notre parti qui affirme hautement, avec la conquête des pouvoirs publics comme moyen, la socialisation des moyens de production comme but.

C'est le programme intégral du socialisme universel que nous soumettons à votre approbation.

Vous trouverez assurément dans notre liste des noms d'hommes qui n'ont pas donné une approbation sans réserve aux idées de socialisation générale qui sont les nôtres. Mais ces hommes appartiennent à un parti dont les visées actuelles en matière politique et économique, permettent la réalisation de certaines réformes, transitoires selon nous, mais néanmoins importantes.

En empruntant ces noms à la liste radicale-socialiste qui s'offre aussi à vos suffrages, nous avons voulu prouver que nous ne négligeons aucun effort réel, aucune bonne volonté sincère ; nous avons voulu montrer ainsi qu'à la coalition des réacteurs de toutes les couleurs qui se dresse en face des travailleurs, le Parti ouvrier saurait opposer l'alliance de tous ceux dont le cœur est accessible à la pitié, le corveau à la raison et qui sont décidés à unir à nous, dans une mesure quelconque, pour l'affranchissement de l'être humain, par la suppression de l'exploitation capitaliste, cette dernière forme de l'esclavage !

Vive la République Sociale !

LE PARTI OUVRIER.

UN DOUBLE DEVOIR

Pour repousser les crédits russes, nous nous sommes trouvés 57/20, tous socialistes, qui ont voté contre ; 37, socialistes et non socialistes, qui se sont abstenus.

Je n'ai pas qualité pour parler au nom des radicaux à la Pelletan, des opportunistes à la Legrand ou des marchistes à la De Ramel, qui ont joint leur abstention à l'abstention des nôtres. Mais je suis sûr de n'être désemparé par aucun socialiste en exposant le double devoir patriotique auquel nous avons obéi, car nous n'avons abstenu, Chauvin et moi en votant contre.

Ce que nous avons également voulu sous ces deux formes, c'est tout d'abord mettre le pays en garde contre le mirage d'une alliance grosse de plus mortelles déceptions. Voilà des mois que l'on s'attache vainement à briser le grand ressort national

C'est en travers de ce péril suprême d'une France n'ayant plus la liberté de ses décisions, et disparaissant, pouvant disparaître dans un souffre creusé par d'autres, par « le bon plaisir » d'un tiers, que nous avons dû nous jeter, pour donner à temps l'alarme, et amener l'opinion publique à se ressaisir.

Ce que nous avons voulu encore, c'est protester contre l'abandon de l'Alsace-Lorraine, qui constitue la base même de l'entente avec le tsarisme russe. M. Hanotaux a pu se taire, refuser de répondre à la question adressée de Millerand ; mais d'autres ont parlé pour lui, M. de Lanessan, notamment, que son gouvernement libéral ne permet pas de récuser, et qu'a-t-il dit :

« Nous sommes formellement prévenus — et personnellement en France, n'a plus le droit de l'ignorer, après les informations répétées venues de toute part — que l'entente ou l'alliance franco-russe, c'est le maintien du statu quo post bellum, une sanction nouvelle donnée au traité de Francfort dans ses clauses les plus blessantes pour notre patrie — l'Alsace-Lorraine — une renonciation volontaire à la revanche qu'après les défaites de 1870 nous avait promise »

Or, si nous ne le voulons pas par l'épée, au prix du sang ouvrier et paysan, répandu comme l'eau, cette revanche du droit violé dans la personne de deux millions d'hommes traités en troupeaux, nous n'avons pas cessé et nous ne cessons pas de la poursuivre. Que d'autres passent l'éponge sur le crime de lèse-humanité d'il y a 26 ans, livrent définitivement et de leur plein gré — non plus la baïonnette sur la poitrine — tout un peuple au banditisme des Hohenzollern, nous ne sommes pas, nous ne serons jamais de ceux-là. Et aussi longtemps que l'Alsace-Lorraine n'aura pas été restituée aux Alsaciens-Lorrains, nous maintiendrons, à travers les défaillances d'uns et les trahisons des autres, la pleine bataille par la démocratie socialiste allemande.

Nos frères alsaciens-lorrains ne peuvent être affranchis que par le triomphe, des deux côtés des Vosges, du socialisme international. Mais ils doivent l'être.

Vous entendez, Messieurs les patriotes !

Jules GUESDE, député de Roubaix.

REVUE DE LA PRESSE

SCANDALES DE LA JUSTICE

Camille Pelletan consacre son article du Rapport aux magistrats, et plus particulièrement aux juges d'Albi à M. Le Gall, avocat général à Toulouse :

« La justice, en France, est, on en conviendra, chose curieuse. — Ce qui vient de se passer à Toulouse l'indique suffisamment.

Il y a d'un côté un tribunal d'une étrange espèce. C'est le tribunal d'Albi. Les magistrats, si déconsidérés que soient bon nombre d'entre eux, passent encore pour des agents du pouvoir moins absolument dociles que les hommes de police. A Albi, c'est le contraire qui se passe. Le fameux magistrat n'a pas de personnel à tout faire plus soumis ni plus zélé. Jamais, peut-être, en aucun pays et en aucun temps, des hommes affublés de la robe de juge ne se sont mis au service du plus déshonoré, quand une dépêche de Paris l'oblige à se lever de nouveau pour requérir lui-même la mise en liberté immédiate de Chauvin, — notre éminent confrère parle de la récente décision de la cour d'appel de Toulouse au sujet des manifestations de Carmaux :

« Le cour d'appel a décidé qu'elle entendrait les témoins dans les deux sens. Elle s'est refusée à confirmer, les yeux fermés, un jugement rendu sans contradiction. Nous en sommes arrivés à un tel point, que cette chose toute simple paraît digne de remarque. Des juges qui remplissent les conditions élémentaires de forme avant de se prononcer !... Cela devient nouveau au jour.

C'est qu'en effet, cette décision inévitablement déshonorée à la fois, et le tribunal d'Albi, devant lequel les accusés n'ont pas voulu se défendre, et le sieur Le Gall, qui voulait leur refuser le droit de citer des témoins.

Et Pelletan conclut ainsi :

« La grande majorité des magistrats souffre en silence, j'en suis sûr, des scandales que multiplient les hommes à tout faire déshonorés. Mais ce sont ceux-là qui ont l'influence et qui sont en vue.

« Un des plus grands crimes de ces tristesses gouvernementales de combat sera d'avoir fait mépriser par la France, l'institution dont le respect serait la sauvegarde de tous la Justice.

MOT DE LA FIN

De l'Événement :

Savez-vous quelle est la différence entre un imprimeur, un professeur et une femme de chambre ?

En bien, l'imprimeur fait les affiches, le professeur l'école (les colle), la femme de chambre les lit.

ETUDES SOCIALES

Le Socialisme en 1896

(Suite et fin)

Je recommande à nos adversaires, peut-être un peu curieux de rapprochements significatifs, la petite comparaison suivante :

« Quels supputent le nombre de voix que les républicains obtiennent en 1896 et en 1870, à la veille même de l'avènement de la République, au moment du plébiscite, ou toutes les oppositions coalisées arrivaient péniblement à réunir contre l'Empire ? 1,500,000 voix ; qu'ils insistent en regard le total des suffrages que les socialistes groupent aujourd'hui sur leur programme et qu'ils concluent, s'ils l'osent !

Mais tout cela, c'est, en quelque sorte, l'histoire extérieure du socialisme français en 1896. Son histoire intérieure, durant la même période ne serait-elle pas de nature à inspirer quelque joie aux défenseurs de la bourgeoisie déshéritée ? Le congrès de Londres n'a-t-il point fait élancer dans ses rangs de violents querelleurs ? Il n'aurait pu être de dissimuler, autant qu'il est inepte, pour quelconque parti anarchiste ni élargiment par les militants des partis conservateurs, de grossier et d'envieusement des discussions dont le congrès de Londres a été l'occasion. S'il est vrai qu'une plate ouverte, vaui mieux qu'un mal caché creusant obscurément sous l'apparence de la santé, peut-être, n'est-il point mauvais que l'on ait vu surgir au grand jour les germes de division qui fermentaient au cœur de l'union socialiste. Les bonnes volontés, qui ne manquent pas, pourraient aisément enlever la machine de la machine.

Or, des rivalités de groupes et de personnes, des antagonismes de doctrines et de tactique ont fait à l'insu de tous, explosion. C'est un malheur commun aux partis jeunes et ardents. Mais le parti de la gauche, en pleine bataille est trop visible, le plaisir qu'auraient l'ennemi à voir des forces redoublées se gaspiller en luttes stériles — et de façon trop naïve pour que les soldats n'improvisent comme chefs, même si ceux-ci avaient été recrutés, des coalitions matérielles et posées.

Pour que le mot de socialisme ne devienne pas un pavillon couvrant toute espèce de marchandises et d'ambitions, il est indispensable de déterminer les conditions essentielles auxquelles un programme a le droit de se dire socialiste.

Millerand, dans son discours si précis de Saint-Mandé, en indiquait trois : « l'intervention de l'Etat pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine international les diverses catégories des moyens de production et d'échange, au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale ; conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel ; entente internationale des travailleurs ».

On dira que ses paroles n'ont que la valeur d'une opinion personnelle. Soit. Mais le congrès de Londres a redit à peu près la même chose en d'autres termes, quand, discutant la question des décrets sur le prochain congrès, il les a limitées :

« 1° Aux groupements qui poursuivraient la substitution de la propriété et de la production socialistes à la propriété et à la production capitalistes, et qui considèrent l'action législative et parlementaire comme les moyens nécessaires pour arriver à ce but ;

« 2° Aux organisations purement corporatives qui, bien que ne faisant pas de politique militante, déclarent reconnaître la nécessité de l'action législative et parlementaire ».

Cela revient à dire que le Congrès de Londres impose à quiconque veut avoir place dans le parti socialiste, l'obligation d'accepter : comme but, la socialisation des instruments d'échange et de production ; comme moyen, l'action politique et l'action syndicale, ces deux bras de l'action socialiste.

Ces limites fixées — et nul n'a qualité pour abolir les résolutions d'un parti statuant sur lui-même en pleine liberté — seul peut décider si le reste est aussi large, aussi conciliant que possible.

En matière de théorie, ne pourrait-il être une fois pour toutes bien entendu que l'on peut arriver au socialisme par plusieurs voies : par l'idée de justice comme par l'étude scientifique des lois économiques, par le sentiment des besoins de la solidarité humaine comme par la nécessité d'adapter l'état social aux modifications industrielles ? Pourquoi fermer l'un ou l'autre de ces chemins qui répondent à la diversité des caractères individuels et nationaux ?

En matière de tactique, plusieurs moyens se disputent les préférences ; les uns aiment mieux l'action politique ; les autres l'action corporative ; ceux-ci travaillent à modifier par le bien commun les lois actuelles ; ceux-là comptent sur un soulèvement révolutionnaire ; il en est qui mettent leur confiance dans la grève, partielle ou générale. Est-il besoin qu'on s'entre-dévoire, parce que l'on croit chacun avoir raison sur un point que l'autre peut décider le plus ou moins d'avantages de tel ou tel procédé ? Qui est assés hardi pour garantir que des événements imprévus n'aboutissent pas à une brusque révolution ? Qui peut avoir cette révolution même n'en aura pas le succès, par le sentiment des besoins de la solidarité humaine comme par la nécessité d'adapter l'état social aux modifications industrielles ? Pourquoi fermer l'un ou l'autre de ces chemins qui répondent à la diversité des caractères individuels et nationaux ?

En matière d'organisation, ne pourrait-on constituer, non point en opposition, mais en rapport étroit les uns avec les autres, des groupes syndicaux et de